



L'Info-Relais

Le journal du Relais
Petite Enfance de Quingey

C'est avec grand plaisir que nous vous retrouvons pour cette nouvelle année.

Qui dit nouvelle année dit nouveaux moments de partages que nous espérons fructueux et chaleureux.

Vous trouverez dans ce journal le planning des animations, des informations relatives à la profession d'assistant maternel, ainsi que des petites idées...à croquer!

Bonne lecture,

Anne et les animatrices des relais

Familles Rurales

Relais Petite Enfance

Place de l'église

Maison des services

25440 Quingey

relais.quingey@famillesrurales.org

03 81 63 72 05

Les horaires du relais

Le Mardi :

De 9h30 à 11h30 animation en itinérance
(Voir planning p2)

De 16h-19h, par téléphone ou en visite

Le Mercredi :

De 9h-12h, uniquement sur rendez-vous.

Le jeudi :

- De 13h à 16h par téléphone

Le Vendredi:

De 9h à 12h, par téléphone ou en visite

L'animatrice peut également vous recevoir sur rendez-vous en dehors des heures de permanence.

Dans ce numéro :



- Les animations du relais
- Gestion des disponibilités
- Dossier: La Bobologie
- Pour le plaisir comptine et recette d'automne



La rentrée de Poème

C'est un petit mot
Tout propre et tout beau
Qui ne veut ni école
Ni sac sur le dos.

Il préfère les flaques d'eau
Et les feuilles qui volent,
Il préfère les étoiles
Et les bateaux à voiles...

Pourtant les enfants l'aiment
Le petit Poème,

Alors, tout propre et tout beau,
Son sac sur le dos,
Il court sur les cahiers
Des petits écoliers



Christine FAYOLLE



Les animations :

Ces temps collectifs gratuits s'adressent à toutes les assistantes maternelles, parents et enfants (de 0 à 6 ans) du secteur de la communauté de communes de Quingey. Nous proposons aussi ces temps collectifs aux gardes à domicile.

Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens, de découvrir des activités. Ces temps collectifs se déroulent tous les mardis matin de 9h30 à 11h30 sur différentes communes, sauf pendant les vacances scolaires.

9h30 à 10h, Accueil

10h à 11h, Atelier d'éveil....

11h à 11h30 jeux libres ou comptines

Septembre

- Mardi 04 à Quingey : Ludothèque / espace culturel
- Mardi 11 à Myon: Peinture avec Delphine / salle de convivialité
- Mardi 18 à Rurey : Eveil musical avec Katia / salle des fêtes
- Mardi 25 à Arc et Senans : Peinture avec Delphine / salle des fêtes

Octobre

- Mardi 02 à Chenecey : Eveil musical avec Jordan / salle de convivialité
- Mardi 09 à Liesle : Peinture avec Delphine / Salle St Etienne
- Mardi 16 à Epeugney : Ludothèque

Novembre

- Mardi 06 à Pointvillers : peinture avec Delphine / Salle des fêtes



Il était une fois ... les petits bouquins

Venez écouter des histoires et des comptines mais aussi découvrir des livres pour les tout-petits. **À la médiathèque de Quingey**

- Jeudi 04 octobre de 10h à 11h



Gestion des disponibilités

Dès septembre, les Relais Familles Rurales n'indiqueront plus les disponibilités sur les listes des assistants maternels ; toutefois dans le cadre de la mission d'observation du territoire les informations quant aux particularités d'accueil continueront d'être récoltées une fois par an par le biais d'un questionnaire. Vous trouverez ci-joint le questionnaire à remplir et à renvoyer au relais avant le 30 septembre 2018

Pour cette raison, les assistants maternels sont invités à s'inscrire sur le site mon-enfant.fr, qui leur permettra de renseigner leurs disponibilités au jour le jour. (Voir journal janvier-février 2018 ou contacter votre Relais)

Ainsi les parents en recherche d'un mode d'accueil pourront consulter régulièrement le site mon-enfant.fr et être informé sur les disponibilités des professionnels. *Le site mon-enfant.fr est un site complémentaire des services proposés par votre relais.*

NOUVEAU

Le rendez-vous des assistants maternels

Et si on se retrouvait pour échanger sur ce que l'on vit avec les enfants, leurs parents ? Accompagnées par une professionnelle, Mme Virginie Dontenville-Signori, venez partager votre expérience.

le mercredi 03 octobre et mercredi 05 décembre

au Relais à Avanne de 20H à 22H.

Veillez vous inscrire avant le 18 septembre auprès du Relais .

Journée d'étude : l'IRTS de Franche Comté en partenariat avec l'association Pikler Loczy organisent une journée d'étude sur
« Conflits et agressivité entre enfants »

le samedi 17 novembre de 9h30 à 17h30 à besançon, dans les locaux de l'IRTS.

Tarif: 20€ pour les assistants maternels

Renseignements: www.pikler.fr



Le renouvellement d'agrément et Pajemploi

Lorsque les assistants maternels reçoivent leur attestation de renouvellement d'agrément par les services du Conseil Départemental, ils sont tenus d'informer le Centre Pajemploi en envoyant une copie de ce document accompagné de leur numéro de salarié à l'adresse suivante:

Centre National Pajemploi

Réseau URSSAF

43013 Le Puy en Velay

ou par mail: <http://www.pajemploi.urssaf.fr>

Assistants maternels et obligations vaccinales



Depuis janvier 2018, la nouvelle obligation vaccinale implique des changements quand à l'accueil des jeunes enfants.

« Les assistants maternels devront à partir du 1er juin 2018, contrôler que les enfants nés depuis le 1er janvier 2018 et dont ils assurent l'accueil, ont bien été vaccinés contre les 11 maladies ».

Nous vous invitons à prendre connaissance du communiqué du service de Protection Maternelle et Infantile du Doubs.

Pour de plus ample informations, vous pouvez vous adresser :

à la MAPE **03 81 25 84 31** ou au CMS de quingey **03-81-63-62-28**

La bobologie chez l'assistant maternel

En cas d'accident lié à l'administration d'un médicament, votre responsabilité juridique peut être engagée (articles L.4111-1 et L.4311.1 du code de la santé publique) et ce, même en présence d'une ordonnance ou d'un document écrit de la main des parents. Voici quelques exemples de conduites à suivre en cas d'accident de la vie courante.

En cas de fièvre

- ◆ Adapter la tenue vestimentaire de l'enfant
- ◆ Lui proposer régulièrement à boire
- ◆ Veiller à maintenir la température de la pièce entre 18°C et 20°C

En cas de diarrhée

- ◆ Proposer fréquemment de l'eau ou du soluté de réhydratation à l'enfant.
- ◆ Se laver les mains avant et après chaque change
- ◆ Désinfecter les jouets ou éléments qui ont été mis à disposition de l'enfant malade.

En cas de plaie superficielle

- ◆ Rassurer l'enfant
- ◆ Nettoyer la plaie avec de l'eau et du savon à l'aide d'une compresse du centre vers la périphérie
- ◆ Si la plaie a saigné, recouvrir d'une compresse.

En cas de bosse ou de bleu, sans plaie

- ◆ Rassurer l'enfant
- ◆ Refroidir la zone touchée avec du réfrigérent enveloppé dans un linge ou de l'eau très froide.

Dans toute situation, signalez aux parents l'incident. En cas d'impossibilité à joindre les parents et si l'état général de l'enfant vous inquiète, **contactez le 15.**

Une étude a été publiée par la CNAF :

Revue de littérature sur les assistantes maternelles - Position sociale, conditions de travail et d'emploi et quotidien.

« Les assistantes maternelles sont le premier mode d'accueil formel en France. Afin de répondre aux besoins d'accueil des jeunes enfants et alors que les places en crèches ne peuvent satisfaire à la demande, depuis plusieurs années les pouvoirs publics ont favorisé ce mode d'accueil. De façon concomitante, le métier a évolué vers davantage de professionnalisation les rapprochant des autres professionnelles de la petite enfance. L'existence des Relais d'assistantes maternelles (Ram) et le développement des Maisons d'assistantes maternelles (Mam) conduit les assistantes maternelles à ne pas être de simples pourvoyeuses de soins (relais des mères telles que leur dénomination l'induit) mais à avoir également des objectifs éducatifs, les rapprochant sans doute encore des éducateurs de jeunes enfants. » *Anne Unterreiner – extrait de l'Avant-Propos - Revue de littérature sur les assistantes maternelles Position sociale, conditions de travail et d'emploi et quotidien*

Si vous êtes intéressé(e)s par cette étude, vous pouvez la trouver en allant sur le site:

[Dossier d Etude 197 Dossier d'étude - Caf](#)





Pour le plaisir ! la pomme et le petit ver de terre

Commencez par dessiner une pomme sur du carton. Dessinez également un petit rond pour faire passer le ver de terre ! Découpez les contours aux ciseaux et le petit trou au cutter.

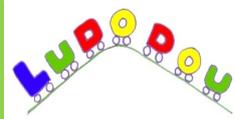
Vous pouvez peindre des deux côtés c'est mieux. D'ailleurs on peut imaginer une autre couleur de l'autre côté : pomme verte !

Il ne reste plus qu'à faire sécher cette petite pomme et dessiner un sourire et des yeux sur l'index de votre enfant ou pourquoi pas une tête différente sur chaque doigt.

Et le petit ver-de-terre sort de la pomme !



Ludothèque Ludodou



Une fois par mois la Ludothèque Ludodou vient à votre rencontre sur les communes.

Les enfants peuvent venir y jouer, recevoir des explications sur les règles de jeux, découvrir de nombreux jeux et jouets et même en louer pour prolonger le jeu à la maison !

Cécile se fera une joie de vous accueillir et de vous expliquer toutes les modalités d'accès à ce service!! 2 séances gratuites puis 3 € la séance. Un bon moment à partager entre parents et enfants ou assistants maternels et enfants autour du jeu !

Des espaces de jeux pour tous les âges. Location de jeux (1 jeu 1 mois = 2 €)

La ludothèque reprend de 8h30 à 11h30 :

Le jeudi 11 octobre à Myon
Et jeudi 25 octobre à Pointvillers

Pour en savoir plus : ludo.ludodou@famillesrurales.org



Petites gâteaux aux pommes

Ingrédients:

- 30g d'huile
- 80g de lait
- 1 pincée de sel
- 2 œufs
- 1 sachet de levure chimique
- 120g de sucre en poudre
- 150g de farine
- 2 pommes

Mélanger les œufs avec le sucre

Ajouter l'huile, le lait, la farine, le sel, la levure

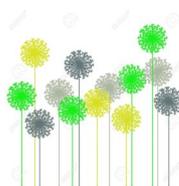
Eplucher et couper les pommes

Mettre les pommes dans un saladier avec la pâte

Verser dans des petits moules beurrés



Enfourner 30 minutes à 180°C



Retrouvez toutes les informations des
Relais Familles Rurales du Doubs sur le web :

[https://www.famillesrurales.org/
relais_petite_enfance_franche_comte](https://www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte)

